



Communiqué - save the date -

15 mai - 15 juin

Le No Plastic Challenge invite les Français à soutenir un traité ambitieux contre la pollution plastique

Alors que la France accueille fin mai 175 États pour progresser sur un traité international contre la pollution plastique, la 6ème édition du No Plastic Challenge, du 15 mai au 15 juin, est plus que jamais d'actualité !

L'événement contribue à l'indispensable prise de conscience des impacts environnementaux et sanitaires de la pollution plastique et accompagne tous les acteurs dans la réduction des plastiques les plus polluants et les plus nocifs pour la santé.

La réduction de la production et l'interdiction de certains types de plastiques seront également au cœur des négociations internationales.

Un mois pour prendre conscience et réduire l'usage de plastique

400 organisations (écoles, entreprises, collectivités, clubs de sport...) sont déjà inscrites et vont permettre d'engager des dizaines de milliers de personnes dans des changements d'usage.

Le No Plastic Challenge articule une phase de prise de conscience et une phase de transformation.

> **15 mai - 29 mai** : prise de conscience des enjeux et de son empreinte plastique grâce à une fiche pour les entreprises et un [outil interactif](#) pour chaque participant.

> **30 mai - 15 juin** : réduction effective du plastique

- Pour le grand public, chaque jour, un choix de consommation alternatif (sans plastique à usage unique) est recommandé et expliqué.
- Pour les entreprises, 500 solutions alternatives au plastique (matériaux, machines, services de réemploi...) sont référencées dans un rapport [1].



L'événement est soutenu par le Ministère de la transition écologique et la Fédération Française de Voile.

Restreindre le volume et les types de plastique, une question au cœur des négociations du traité international

La France accueillera, du 29 mai au 2 juin, 175 Etats pour progresser sur le contenu d'un traité international contre la pollution plastique qui aboutira définitivement fin 2024. Cette 2ème phase de négociation est capitale, car elle va permettre de travailler sur les options majeures de ce traité et de dessiner l'ambition du texte.

- **Les questions posées aux négociateurs incluent très clairement la question de la réduction de la production de plastique [2].**
- L'Union européenne et la France défendent notamment la limitation de la production de plastique vierge et l'élimination des plastiques problématiques [3].
- Et enfin, la High ambition coalition to end plastic pollution, qui réunit déjà plus de 50 pays, défend également une limitation de la production de plastique à un niveau soutenable et l'élimination des plastiques problématiques [4].

[1] L'association a publié un rapport avec le soutien du Réseau vrac, du Réseau consigne et de l'Institut du commerce qui recense [500 solutions et propose 12 recommandations aux entreprises et aux pouvoirs publics](#)

[2] Voir la [note sur l'ordre du jour de l'événement sous l'égide de l'ONU environnement](#)

[3] Voir la [position commune des pays de l'Union européenne](#) transmise pour cette phase de négociation

[4] Voir la [position de la High ambition coalition](#) qui regroupe plus de 50 pays, dont la France

À propos du Traité mondial :

Le 2 mars 2022, les Nations Unies ont approuvé un accord historique visant à créer le tout premier traité mondial sur la pollution plastique, adopté à l'issue de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA 5.2). Le mandat, intitulé "Mettre fin à la pollution plastique : Vers un instrument international juridiquement contraignant", permet de négocier un traité qui couvrira des mesures tout au long du cycle de vie du plastique. Un comité international de négociation (CIN) est chargé de rédiger le traité d'ici fin 2024. Après une première phase de négociations en Uruguay en décembre, Paris accueille la deuxième réunion du CIN du 29 mai au 2 juin, une étape décisive dans l'avancée du traité, qui devrait préciser le niveau de contrainte et les obligations majeures associées.

Contacts Presse :

- Clara Estevez, Responsable presse : coordination@noplasticinmysea.org ou 07 68 70 54 98

- Muriel Papin, Déléguée Générale : contact@noplasticinmysea.org ou 06 07 14 76 02

L'association No Plastic In My Sea a pour vocation d'alerter sur la pollution plastique et d'agir à la source contre ce fléau. Elle assure veille et plaidoyer afin de développer une prise de conscience et d'initier des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental et sanitaire du plastique. Elle référence et promeut les solutions alternatives, telles que le réemploi.

Elle est membre du mouvement international Break Free From Plastic très actif sur le traité international contre la pollution plastique.